

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2023 Du lundi 3 avril au vendredi 30 juin

Les inscriptions scolaires s'effectuent <u>UNIQUEMENT PAR MAIL</u> <u>affaires.scolaires@langon33.fr</u>

Le certificat d'inscription et les modalités d'admission sur rendez-vous à l'école sont adressés par mail en retour.

Le dossier d'inscription, sous réserve de toutes les pièces justificatives, peut être déposé à l'accueil de la mairie, dans une enveloppe à l'attention du service Affaires Scolaires\* ou adressé par voie postale à Mairie de Langon - Service Affaires Scolaires - 14 allées Jean Jaurès - BP 20297 - 33212 Langon cedex.

\*!! Pour information, le service Accueil de la mairie transmet seulement le dossier au service des affaires scolaires. Il ne procède pas à la vérification de la complétude du dossier.

Pour les personnes seulement qui n'ont pas accès à internet ou pas d'imprimante <u>LE SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES REÇOIT LE JEUDI UNIQUEMENT</u>

<u>IMPÉRATIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS.</u>

## LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

(scans et/ou photos)

- LIVRET DE FAMILLE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE OU ATTESTATION D'HÉBERGEMENT\*
- FICHE INDIVIDUELLE DE RÉSERVATION AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES 2023-2024\*

## !! À JOINDRE AU DOSSIER LE CAS ÉCHÉANT

- JUGEMENT DE DIVORCE OU DE SÉPARATION OU ATTESTATION CONJOINTE DE PARENTS SÉPARÉS\*
- CERTIFICAT DE RADIATION DE L'ÉCOLE PRÉCÉDEMMENT FRÉQUENTÉE

## **CAS PARTICULIERS**

Vous résidez à Langon, votre enfant est en Grande Section à l'école maternelle Anne Frank et passe au CP à l'école élémentaire Antoine de Saint-Exupéry, vous devez simplement transmettre un justificatif de domicile par mail ou par courrier. Si vous avez déménagé sur une autre commune, vous devez obligatoirement solliciter une demande de dérogation. Les dérogations sont accordées par une commission dans quelques cas motivés par une situation particulière.

\*A compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, les documents d'inscription sont téléchargeables sur <u>www.langon33.fr</u> ou sur simple demande à l'accueil de la mairie.

CONTACT SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES
MERCREDI ET JEUDI UNIQUEMENT
06.73.68.61.87
affaires.scolaires@langon33.fr
WWW.LANGON33.FR